

Bretagne, Finistère
Douarnenez
2 place du Lycée

La décoration au titre du 1% artistique de la cité scolaire Jean-Marie Le Bris (Douarnenez)

Références du dossier

Numéro de dossier : IM29005767

Date de l'enquête initiale : 2025

Date(s) de rédaction : 2025

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire du patrimoine des lycées de Bretagne

Désignation

Localisation

Aire d'étude et canton :

Aire d'étude : Bretagne, Canton :

Précisions :

Historique

L'étude et la réalisation du projet de décoration de la cité scolaire Jean-Marie Le Bris ne fut pas un long fleuve tranquille. Le dossier (non coté) conservé aux archives municipales de Douarnenez recense plus de 90 courriers et actes administratifs, entre juin 1968 et décembre 1978.

Le sculpteur Guy-Charles Revol (1912-1991) fut d'abord proposé par l'architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux Henri Riedberger (1906-1974). Ce premier projet, un mur en granit de huit mètres par trois, symbolisant « l'union intime de l'océan et de la roche granitique », ne suscita pas l'enthousiasme du Conseil municipal. Il fit cependant l'objet d'une mise au point avec la municipalité le 17 juin 1971, avant que l'artiste renonce à sa réalisation, en février 1973, à la suite d'une baisse substantielle des crédits disponibles, ramenés à 36 231 F. La maquette du projet, à la suite de cette mise au point est publiée en illustration. Elle est accompagnée de commentaires :

"1°) la partie centrale inférieure est simplifiée ce qui accentue le rythme d'élan de l'ensemble vers le haut.

2°) les blocs de granit en saillie 1. 2. 3. 4. 5. portant des gravures en creux (dans l'esprit de certaines sculptures et monuments mégalithiques armoricains px. Gavr'inis) d'oiseaux de mer en vol, stylisés (2. 4. 5.) et de machines volantes de J.M. Le Bris (1. et 3.)."

Dans un courrier au maire de Douarnenez, en date du 14 juin 1974, l'architecte s'étonne encore de cette coupe : « En ce qui concerne le crédit de 76 830 F (...), je suis en mesure de vous affirmer que la décoration de l'Internat n'a fait l'objet d'aucun dossier approuvé par les Affaires Culturelles et n'a pu en conséquence être réalisée au titre du 1%. La question reste donc toujours posée : qu'est devenue la somme de 40 599 F affectée à l'internat ? ».

Suite au désistement de Revol, le maire défend ensuite la candidature de Jean-Pierre Bernard qui propose de réaliser : « un jeu décoratif d'éléments en polyester armé (...) formant un relief de 3 X 8 m ». Henri Riedberger refuse cependant de soutenir ce projet qui ne correspond pas au parti pris envisagé depuis le départ pour le traitement de l'entrée du lycée. La municipalité propose enfin, en décembre 1974, la candidature de Gaëlle Sénéca (née en 1945) « (...) une artiste, professeur des Ateliers Populaires d'Arts et Techniques ». Elle vient alors de livrer le 1% de l'école de Pouldavid. Pour la cité scolaire, elle présente deux projets de panneaux de 8 m x 3 m, l'un en céramique, l'autre en béton.

La commission nationale du 1%, réunie le 24 juillet 1975, en dépit de l'avis du rapporteur M. Troche – « Aucun de ces deux projets ne paraît capable de soulever l'enthousiasme » –, donne son accord à « la 2^{ème} maquette [qui] présente une expression plus élaborée et un volume plus monumental que la 1^{ère}, mais à condition que la réalisation soit effectuée en céramique, tout le moins pour les motifs en relief. » A la demande de l'artiste, motivée par des raisons budgétaires et relayée par le préfet, le chef de service de la Création artistique renonce cependant à cette condition, le 26 mars 1976.

Gaëlle Séneca décrit ainsi son projet :

« Jean- Marie Le Bris et sa machine entouré de la foule.

Les ailes de la machine (horizontales et lourdes) pèsent sur la foule (traité en verticales).

Réalisation technique :

Le projet est sculpté grandeur nature en polystyrène expansé. On réalise ensuite un moule en plâtre dans lequel sera coulée la sculpture en béton armé. »

Le 11 août 1976, l'artiste informe le maire que la première partie du bas-relief est achevée et visible à l'ancienne maison des jeunes. Elle lui indique par ailleurs qu'elle quitte Douarnenez pour séjourner deux ans à la Casa Vélasquez, à Madrid. Elle lui fait également part de ses inquiétudes à propos de la réalisation du « coulage » par l'entreprise de bâtiment douarneniste Yves Pensec.

Le 16 juillet de la même année, le Conseil municipal accepte de participer au financement de l'œuvre car, outre les 10 000 francs de rémunération de Gaëlle Séneca, l'entreprise Pensec réclamait 36 231,56 francs. Le coût total de la décoration, supérieur aux 36 231 francs disponibles, nécessite cet apport communal.

En décembre 1978, la municipalité vote un nouveau crédit supplémentaire pour financer un surcoût lié à la réalisation de fondations.

Auteur(s) de l'oeuvre : Gaëlle Séneca (sculpteur, attribution par source)

Description

Précisions et transcriptions :

Bas-relief en béton de 3 m x 8 m, de Gaëlle Séneca, réalisé à partir de l'automne 1976.

Thème : Jean- Marie Le Bris et sa machine entouré de la foule.

Présentation par l'artiste :

"Les ailes de la machine (horizontales et lourdes) pèsent sur la foule (traité en verticales).

Réalisation technique :

Le projet est sculpté grandeur nature en polystyrène expansé. On réalise ensuite un moule en plâtre dans lequel sera coulée la sculpture en béton armé. »

Un bas-relief en béton, représentant Jean-Marie Le Bris

La décoration de la cité scolaire Jean-Marie Le Bris, au titre du 1% artistique, est un bas-relief en béton, de Gaëlle Séneca (née en 1945), représentant l'aviateur et sa machine.

Dans les lycées de Bretagne, c'est un des rares exemples d'œuvres inspirées par le nom de l'établissement.

Sa réalisation, à partir de l'automne 1976, est l'aboutissement de dix années d'échanges entre la commune, l'architecte du lycée, Jacques-Henri Riedberger (1906-1974), la préfecture et le ministère de la Culture, au cours desquelles plusieurs artistes furent sollicités.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Douarnenez (Finistère). Lycée. Dossier du 1% artistique (ministère de la Culture)**
Archives Nationales : 19880466/32. *Douarnenez (Finistère). Lycée. Dossier du 1% artistique (ministère de la Culture).*
Archives Nationales : 19880466/32
- **Bâtiments communaux. Lycée Jean-Marie Le Bris. Décoration artistique (1967-1978).**
Archives de la Ville de Douarnenez : sans cote. *Bâtiments communaux. Lycée Jean-Marie Le Bris. Décoration artistique (1967-1978).*
Ville de Douarnenez : Sans cote

Liens web

- site officiel de la cité scolaire : <https://www.citescolaire-jeanmarielebris.fr/>

Illustrations



Maquette du projet (non réalisé) de Guy-Charles Revol : 'Modification du projet initial apportées après la séance de travail du 17 juin 1971 à la Mairie de Douarnenez'

Phot. Thierry Goyet,
Autr. Guy-Charles Revol
IVR53_20252910618NUC



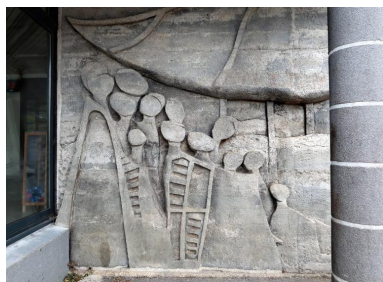
Vue d'ensemble et de situation du bas-relief de Gaëlle Sénéca (1976).

Phot. Thierry Goyet
IVR53_20252910613NUCA



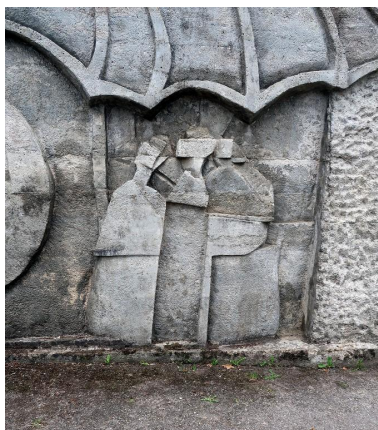
Vue d'ensemble du bas-relief de Gaëlle Sénéca (1976).

Phot. Thierry Goyet
IVR53_20252910611NUCA



Vue de détail du bas-relief de Gaëlle Sénéca (1976).

Phot. Thierry Goyet
IVR53_20252910614NUCA



Vue de détail du bas-relief de Gaëlle Sénéca (1976).

Phot. Thierry Goyet
IVR53_20252910615NUCA



Vue de situation du bas-relief de Gaëlle Sénéca (1976).

Phot. Thierry Goyet
IVR53_20252910612NUCA

Dossiers liés

Édifice : Cité scolaire Jean-Marie Le Bris, 2, place du Lycée (Douarnenez) (IA29133664) Bretagne, Finistère, Douarnenez, 2 place du lycée

Auteur(s) du dossier : Thierry Goyet
Copyright(s) : (c) Région Bretagne



Maquette du projet (non réalisé) de Guy-Charles Revol : 'Modification du projet initial apportées après la séance de travail du 17 juin 1971 à la Mairie de Douarnenez'

IVR53_20252910618NUC

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Auteur du document reproduit : Guy-Charles Revol

Date de prise de vue : 2022

(c) Ville de Douarnenez

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble et de situation du bas-relief de Gaëlle Séneca (1976).

IVR53_20252910613NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble du bas-relief de Gaëlle Séneca (1976).

IVR53_20252910611NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail du bas-relief de Gaëlle Séneca (1976).

IVR53_20252910614NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail du bas-relief de Gaëlle Séneca (1976).

IVR53_20252910615NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation du bas-relief de Gaëlle Sénéca (1976).

IVR53_20252910612NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation